

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, tenue le 9 août 2021 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Jacqueline Demers

M. Martin Bussièrès
M. Marc Bouliane
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Daniel Talbot. Mme Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

2021-08-217 Ouverture de la session

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h.

Adoptée.

2021-08-218 Adoption de l'ordre du jour du 9 août 2021

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Martin Bussièrès
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté :

Ouverture de la session
Adoption de l'ordre du jour du 9 août 2021
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 5 juillet 2021
Résolution: Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

AFFAIRES NOUVELLES

Législation et Administration

Adhésion à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

Suivi du dépôt de la pétition : propriétaires du Chemin Benoit-Giguère

Dépôt de l'estimé pour évaluation des bâtiments municipaux

Dépôt de l'offre de service : architecte garage municipal

Demande d'André Tardif : remboursement taxes de services

Inscription colloque de zone

Sécurité publique et civile

(aucun item pour ce point)

Transport routier et voirie locale

Mandat à Daniel Lapointe, ingénieur

Suivi : travaux ponceau de traverse Chemin Thibodeau

Dépôt : liste des interventions de voirie pour tout le territoire

Résolution : Travaux de voirie

Hygiène du milieu

(aucun item pour ce point)

Urbanisme, environnement et aménagement du territoire

Suivi : Coopération en environnement

Dérogation mineure Danièle Labrecque et Marc Boily

Mandat à Me Anne-Marie Lessard

Loisirs, culture et édifice communautaire

Estimé pour ajout de prises électriques dans la bibliothèque

Informations : Projets d'activités : Sentier du Vieux Barrage

Résolution : Paiement des comptes du 6 juillet au 9 août 2021

Questions des élus et employés

Questions formulées par les contribuables

Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2021-08-219 Dispense de lecture du procès-verbal du 5 juillet 2021

Il est proposé par M. Marc Bouliane
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021, puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2021-08-220 Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021.

Adoptée.

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION

2021-08-221 Adhésion à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

Il est proposé par M. Martin Bussièrès
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de confirmer l'adhésion à titre de membre à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, pour l'année 2021-2022.

Le coût de cette adhésion est fixé à 25 \$.

Adoptée.

2021-08-222 Avis de l'avocate : pétition des propriétaires du Chemin Benoît-Giguère

Attendu que lors de la séance du conseil de juillet dernier, une pétition des propriétaires du secteur du Chemin Benoît-Giguère a été déposée, par laquelle ceux-ci considèrent qu'une activité commerciale est exercée sur une propriété située sur ce même chemin et que le bruit récurrent nuit à la quiétude des lieux;

Attendu que par la résolution portant le numéro 2021-07-215, le conseil souhaitait obtenir l'avis de notre avocate, Me Anne-Marie Lessard pour connaître les démarches à entreprendre dans le but de faire cesser le bruit causé par une activité que les plaignants jugent commerciale;

Attendu que la pétition déposée et la problématique soulevée par les propriétaires de ce secteur ont été transmises à Me Lessard;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Marc Bouliane

Et résolu unanimement d'informer le conseil municipal et les propriétaires signataires de la pétition que selon l'avis de Me Anne-Marie Lessard, comme la problématique en est une relative au bruit, il s'agit d'une contravention au règlement de nuisances (2018-RMSQ-5-6), lequel est applicable par la Sûreté du Québec.

En effet, une telle problématique de bruits ne permet pas de conclure à elle seule à l'exercice d'une activité commerciale, d'autant plus que les vérifications effectuées par la Municipalité n'ont dévoilé aucune information tendant à prouver l'exercice d'une telle activité.

Adoptée.

2021-08-223 Dépôt de l'estimé pour le coût d'une évaluation des bâtiments municipaux

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Martin Bussièrès

Et résolu unanimement de refuser l'offre de service de la firme SPE valeur assurable s'élevant à 1 125 \$ pour obtenir l'évaluation des bâtiments municipaux.

Adoptée.

2021-08-224 Dépôt de l'offre de service : architecte garage municipal

Il est proposé par M. Marc Boulianne

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Maitres Créatifs Architecture s'élevant à 6 710 \$ pour la conception des plans et devis du projet d'agrandissement du garage municipal.

Les plans et devis pourraient être confectionnés d'ici la fin de l'année 2021, dans le but de réaliser ces travaux d'agrandissement au printemps 2022.

L'ensemble de ce projet sera réalisé dans le cadre de la subvention obtenue par le PRABAM. (Programme d'aide aux bâtiments municipaux).

Le conseil prévoit agrandir le garage actuel d'une superficie additionnelle de 16 pieds par 30 pieds. Il est convenu de demander à l'architecte d'installer cette structure sur une dalle de béton au lieu d'un solage comme c'est le cas sur le bâtiment actuel. L'agrandissement pourrait être conçu avec une seule pente vers l'arrière du terrain.

Il est convenu que la directrice générale avise l'architecte des intentions du conseil et informe par la suite les élus de ses commentaires, afin de prendre une décision finale quant au type d'agrandissement souhaité.

Adoptée.

**2021-08-225 Demande d'André Tardif :
remboursement taxes de services**

Attendu que M. André Tardif, représentant d'Érablière André Tardif, est le nouveau propriétaire du 5870, Route 263 à Sainte-Praxède;

Attendu qu'auparavant, l'ancien propriétaire occupait un bâtiment à des fins résidentielles et qu'en ce sens, les taxes de services pour les cueillettes d'ordures, récupération et compost étaient facturées sur le compte de taxe annuelle;

Attendu que M. Tardif nous informe qu'il n'y a plus personne qui habite cet immeuble et demande le remboursement des taxes de services rétroactivement au 1^{er} juillet 2021.

En conséquence, il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à rembourser ou créditer Érablière André Tardif pour les taxes de services des cueillettes d'ordures, récupération et compost rétroactivement au 1^{er} juillet 2021.

Il y a annulation de ces taxes puisque le bâtiment redevient avec un seul usage de cabane à sucre, sans occupation résidentielle.

Adoptée.

2021-08-226 Inscription colloque de zone

Il est proposé par M. Marc Bouliane
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement d'autoriser la participation de la directrice générale au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra le 16 septembre 2021 à Saint-Gilles-de-Lotbinière.

Le coût de cette inscription est fixé à 40 \$ et est prévu au budget annuel.

Adoptée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

(Aucun item à ce point)

TRANSPORT ROUTIER ET VOIRIE LOCALE

2021-08-227 Mandat à Daniel Lapointe, ingénieur consultant

Il est proposé par M. Marc Bouliane
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement de mandater l'ingénieur Daniel Lapointe, pour accompagner le responsable des travaux publics, M. Jeffrey Plourde, pour une visite du territoire afin de cibler les travaux de voirie à effectuer.

En plus de procéder à un inventaire des travaux requis, ce rendez-vous servira de formation à M. Plourde pour bien identifier les travaux à réaliser et surtout à bien comprendre les façons de faire dépendamment des circonstances (ex : chemin glaiseux, profondeur des fossés, nécessité de fosses à sédiments, etc.).

Un budget d'environ 600 \$ est alloué pour ce mandat.

Adoptée.

Suivi : travaux ponceau de traverse Chemin Thibodeau

La directrice générale informe les élus du suivi auprès de M. Stéphan Méthot, propriétaire du 4683 au Chemin Thibodeau, concernant le nettoyage de son ponceau qui est nécessaire en raison du changement de la traverse municipale. M. Méthot entreprendra probablement cette intervention en septembre prochain. Il est approprié d'attendre qu'il soit complété avant de procéder au remplacement du ponceau municipal.

2021-08-228 Liste des interventions de voirie pour tout le territoire

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Marc Bouliane

Et résolu unanimement que les membres du conseil confirment la réception de la première version des interventions suggérées par le responsable des travaux publics.

M. Jeffrey Plourde finalisera cette liste, à la suite de la visite du territoire avec l'ingénieur Daniel Lapointe.

Adoptée.

2021-08-229 Résolution : Travaux de voirie

Attendu qu'il y a lieu de cibler les travaux de voirie à réaliser à l'automne;

Attendu que le responsable des travaux publics doit dresser une liste de toutes les interventions de voirie à réaliser à court et moyen terme;

Attendu qu'il y aura lieu de prioriser les travaux à effectuer et à définir un budget pour leur réalisation;

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Martin Bussières

Et résolu unanimement de demander au responsable des travaux publics d'établir une liste des travaux en identifiant la priorité et fournir une estimation des coûts de ceux-ci afin que le conseil détermine les travaux qui devront être effectués à l'automne prochain.

Adoptée.

HYGIÈNE DU MILIEU

(Aucun item à ce point)

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Suivi : Coopération en environnement

La directrice générale informe les élus du suivi du projet de coopération en environnement auquel participe notre municipalité ainsi que celles d'Adstock, St-Romain et Lambton. Un projet d'entente pour la suite du projet devrait être déposé au début du mois de septembre pour étude et commentaires.

2021-08-230 Dérogation mineure Danièle Labrecque et Marc Boily

Attendu la demande de dérogation mineure déposée par Mme Danièle Labrecque et M. Marc Boily concernant la propriété portant le numéro de lot 6 376 407, au cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Frontenac, située au 680, Chemin Lacroix, Sainte-Praxède;

Attendu que Mme Danièle Labrecque et M. Marc Boily demandent au conseil de la Municipalité de leur accorder une dérogation mineure à l'article 7.3.2 du Règlement de zonage numéro 204-2013;

Attendu que la demande vise à permettre la construction d'un bâtiment principal avec un garage attenant d'une superficie de 95,74 mètres carrés, alors que la superficie maximale autorisée dans cette zone pour un garage attenant au bâtiment principal est de 55 mètres carrés;

Attendu que lors du dépôt antérieur d'une demande de dérogation mineure similaire, le conseil a signifié son intention de modifier le règlement de zonage afin de permettre une plus grande superficie pour un garage attenant au bâtiment principal;

Attendu que cette demande n'affecte pas les usages ni la densité d'occupation du sol;

Attendu que le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements de la municipalité applicables;

Attendu que l'acceptation de cette dérogation ne causerait pas de préjudice au voisinage;

Attendu qu'un avis public a été affiché le 13 juillet 2021 en regard avec la présentation de cette dérogation mineure, le tout dans les délais prévus par la loi;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme s'est prononcé sur la demande de dérogation mineure de Mme Danièle Labrecque et M. Marc Boily et recommande au conseil municipal de l'accepter;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par Mme Jacqueline Demers

Et résolu unanimement d'accorder la demande de dérogation mineure de Mme Danièle Labrecque et M. Marc Boily. En ce sens, le conseil municipal autorise l'inspecteur à émettre un permis pour la construction d'un bâtiment principal avec un garage attenant d'une superficie de 95,74 mètres carrés.

Autant les membres du comité consultatif d'urbanisme, que les élus municipaux, ont pris connaissance du dossier complet déposé par Mme Danièle Labrecque et M. Marc Boily en regard avec cette demande de dérogation.

Adoptée.

2021-08-231 Mandat à Me Anne-Marie Lessard, avocate

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance d'une lettre adressée à l'inspecteur Robert Blanchette par le contribuable Richard Côté;

Attendu que cette correspondance traite de différents sujets et qu'il y a lieu de répondre correctement au contribuable;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Marc Bouliane

Et résolu unanimement de mandater l'avocate, Me Anne-Marie Lessard, à adresser une réponse à M. Richard Côté, relativement à l'avis qu'il adressait à l'inspecteur Blanchette le 22 juillet dernier.

Adoptée.

LOISIRS, CULTURE ET ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE

2021-08-232 Estimé pour ajout de prises électriques dans la bibliothèque municipale

Attendu que les membres du comité de gestion de la bibliothèque municipale ont formulé une demande pour l'installation de trois prises électriques supplémentaires dans la salle de travail de la bibliothèque;

Attendu que l'estimé fourni par N. Faucher Électrique s'élève à 575 \$ plus taxes.

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de N. Faucher Électrique pour l'installation de trois prises additionnelles dans la salle de travail de la bibliothèque municipale.

Adoptée.

Informations : Projets d'activités : Sentier du Vieux Barrage

La conseillère Jacqueline Demers informe les gens présents des projets d'activités au sentier du Vieux Barrage.

2021-08-233 Paiement des comptes du 6 juillet au 9 août 2021

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés et des prélèvements effectués par télétransmission, entre le 6 juillet 2021 et le 9 août 2021, laquelle s'élève à 371 323,78 \$.

Adoptée.

Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière.
Je certifie que la Municipalité de Sainte-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

Questions des personnes présentes

M. Louis Langevin demande au conseil de s'informer auprès d'Hydro-Québec pour procéder au déplacement d'un poteau qui est installé dans le fossé du chemin du 11^e Rang. M. Langevin accepterait que ce poteau soit installé chez lui. Des informations seront prises concernant les démarches à entreprendre pour le déplacement d'un poteau.

La problématique des feux d'artifice est soulevée par un contribuable. Le maire suggère de procéder à un envoi de publipostage afin de rappeler les règles concernant les feux d'artifice.

Par ailleurs, un citoyen mentionne que plusieurs propriétés sont encombrées de véhicules ou d'objets entreposés et très visibles de la route sur certaines propriétés du 9^e-et-10^e Rang. Il est convenu que l'inspecteur M. Robert Blanchette procède à une visite du secteur afin d'aviser les personnes concernées de respecter les règles en matière d'entreposage.

D'autre part, Mme Andrée Morissette, représentant les contribuables du chemin Benoît-Giguère, réitère sa demande au conseil pour la construction d'un parc industriel à Sainte-Praxède afin d'éliminer les activités commerciales de leur secteur. Le maire indique qu'il prend note de leurs doléances et vérifiera si le conseil peut faire quelque chose en ce sens.

2021-08-234 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de lever cette séance ordinaire à 20 h 20.

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.